



Cité Scolaire
Hélène Boucher



académie
de Nancy-Metz

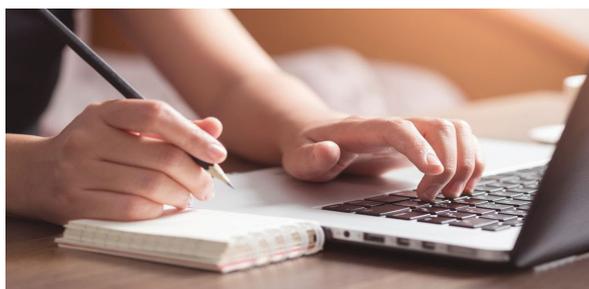


Section Sportive Handball

Lycée Hélène Boucher

2024/2025

Réussite Scolaire & Excellence Sportive



CHARTRE DE FONCTIONNEMENT

De la

SECTION SPORTIVE HANDBALL

Du Lycée Hélène BOUCHER

La section sportive **handball** du Lycée Hélène BOUCHER de Thionville a pour objectif de permettre à de jeunes handballeuses et handballeurs motivé(e)s de concilier au mieux la poursuite de leurs études et la pratique de leur sport au plus haut niveau possible.

L'organisation et l'animation des entraînements sont assurées par des entraîneurs diplômés des deux clubs partenaires de l'établissement à savoir YUTZ HANDBALL et TMHB.

Cette section se décline en 3 projets fondamentaux en direction des élèves :

- Scolaire : permettre la réussite de son cursus scolaire au sein de l'établissement
- Sportif : se perfectionner grâce à des entraînements adaptés et nombreux
- Citoyen : inculquer et développer des valeurs communes essentielles à l'Ecole et au handball.

La participation des élèves au fonctionnement de cette section définit des DROITS et des DEVOIRS qu'il convient de connaître et d'approuver :

ORGANISATION SCOLAIRE

- ✓ Poursuivre ses études dans un environnement optimal pour réussir une orientation choisie,
- ✓ Réduire les difficultés relatives à la scolarité dans le cadre d'une pratique sportive intensive,
- ✓ Rendre la joueuse autonome dans sa gestion quotidienne et son organisation.

1) Pour favoriser l'organisation des entraînements, les élèves sportifs sont regroupés dans certaines classes. Cette organisation n'empêche en aucun la poursuite d'un cursus normal au sein du Lycée Hélène BOUCHER et permet une orientation semblable aux autres élèves à savoir :

- *Classe de 2nde générale :*

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES COMMUNS A TOUS LES ELEVES (Français, HG-EMC, Mathématiques, LV A et B, SES, PC, SVT, SNT)

Il n'y a pas de possibilité d'inclure un enseignement optionnel durant cette année au regard de l'emploi du temps.

- *Classes de 1^{ères} et Terminales :*

Toutes les options sont possibles en ce qui concerne le choix des 3 spécialités en 1^{ère} parmi celles proposées au lycée à savoir : Mathématiques, PC, SVT, SES, HLP, HGGSP, LLCE Anglais, NSI. Ces orientations scolaires et l'aménagement de l'emploi du temps perdurent en classe de Terminale.

2) emploi du temps et présence : Les élèves ont un emploi du temps adapté mais néanmoins chargé, incluant durant le temps scolaire normal, tous les entraînements mis en place durant la semaine au nombre de 2 (sans les compétitions). Ils sont obligatoires et en cas de blessures ou d'empêchement, Mme CHABOISSEAU, coordonnatrice, doit être prévenue et relaiera les informations aux entraîneurs concernés ;

✉ karine.chaboisseau@ac-nancy-metz.fr

3) Citoyenneté : Une attitude **irréprochable** en cours, au sein du lycée et à l'internat est attendue. Tout manquement au règlement Intérieur du Lycée entraînera une réunion des professionnels de l'établissement avec l'élève et ses responsables.

ORGANISATION SPORTIVE

- ✓ Développer des savoirs faire individuels et collectifs relatifs à la pratique du handball,
- ✓ Travailler en complémentarité avec le collectif où la joueuse/le joueur évolue,
- ✓ Préparer les joueurs/ses à devenir les acteurs de leur sport et à évoluer à moyen terme à haut niveau,
- ✓ Valoriser et favoriser les progrès en permettant l'accès aux niveaux régional et national.
- ✓ Représenter le lycée dans les compétitions organisées par l'UNSS (*la section sportive handball du Lycée Hélène Boucher évolue en "Excellence", plus haut niveau national des sections sportives*).

1) Programmation : l'appartenance à la section sportive ne dispense pas l'élève des cours d'EPS qui demeurent obligatoires. Au niveau fédéral, le choix du club ainsi que la participation aux championnats et sélections sont laissés à la libre initiative des joueuses et joueurs. Par contre, **la participation aux Championnats UNSS EXCELLENCE est obligatoire pour les catégories d'âge considérées.**

Les entraînements de la section sont **obligatoires** et se dérouleront comme suit :

- mardi et jeudi de 16h à 18h au gymnase Jean-Pierre Adams de Thionville pour les garçons
- mardi et jeudi de 16h à 18h au gymnase Saint Exupéry de Yutz pour les filles (un mini bus récupère les joueuses devant l'établissement).

2) Matériel et tenue : une tenue sportive appropriée à la pratique est exigée lors des séances. Comme au lycée, que ce soit lors des entraînements ou des compétitions, une attitude irréprochable est attendue sur le terrain, dans les vestiaires ou les gradins tout comme un comportement fair play face aux adversaires, arbitres, adultes et partenaires.

Conditions d'admission

- ✓ Être admis(e) en seconde, en 1^{ère} ou en Terminale
- ✓ Présenter un « potentiel » sportif et être particulièrement motivé(e) par le projet proposé par l'encadrement de la section et du lycée.

POUR LES FILLES :

- ✓ Faire acte de candidature en retournant le formulaire ci-joint avant le **lundi 8 avril 2024** à l'adresse mail suivante : karine.chaboisseau@ac-nancy-metz.fr
- ✓ Compléter le dossier de candidature que vous trouverez ci-dessous et le déposer complet, le jour des tests d'évaluation (mercredi 10 avril 2024).

Les candidates seront réunies, le :

**Mercredi 10 avril 2024
De 14H30 à 16H00
Gymnase Saint Exupéry
1, rue du Gymnase à YUTZ**

POUR LES GARCONS :

✓ Faire acte de candidature en retournant le formulaire ci-joint avant le **lundi 18 mars 2024** à l'adresse mail suivante : karine.chaboisseau@ac-nancy-metz.fr

✓ Compléter le dossier de candidature que vous trouverez ci-dessous et le déposer complet, le jour des tests d'évaluation (mercredi 20 mars 2024).

Les candidats seront réunis, le :

Mercredi 20 mars 2024
De 14H30 à 16H00
Gymnase Jean-Pierre Adams
Rue Saint Exupéry à THIONVILLE

Recrutement et admission

Suite au dépôt du dossier et à la participation aux tests d'évaluation, une commission réunissant le Proviseur du lycée, le référent de la section sportive du lycée, les entraîneurs, étudie les candidatures début avril.

Vous recevrez la réponse de l'établissement par courriel avant fin avril 2024.

Sont pris en compte dans la décision et pour chaque candidat(e): le niveau scolaire (résultats et appréciations) ainsi que le niveau sportif et les perspectives d'évolution.

Suivi individuel

La mise en place d'un dialogue et d'un suivi régulier entre les différents acteurs de la section sportive notamment les professeurs principaux, la vie scolaire, les entraîneurs, le référent club, l'élève et les parents permettra d'intervenir au plus juste en cas de difficultés particulières.

Le référent du Lycée, Madame **CHABOISSEAU Karine**, assure le suivi de la structure et l'encadrement des équipes UNSS.





55, boulevard Foch
Tél. 03.82.53.21.88
57100 THIONVILLE
Ce.0570107@ac-nancy-metz.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR L'ENTREE EN SECTION SPORTIVE HANDBALL ANNEE SCOLAIRE 2024-2025



Inscription

1. Faire Acte de candidature :

En retournant la fiche ci-jointe (n°1) par mail à : karine.chaboisseau@ac-nancy-metz.fr

FILLES : Avant le lundi 8 avril 2024

GARCONS : avant le lundi 18 mars 2024

2. Faire les Tests sportifs : **FILLES : Mercredi 10 avril de 14H30 à 16H00 Gymnase St Exupéry à YUTZ**

GARCONS : mercredi 20 mars de 14h30 à 16h gymnase JPA Thionville

3. Rendre le Dossier administratif complet : **jour des tests sportifs**

- La fiche de renseignements (fiche n° 2)
- Une Photocopie des 2 derniers bulletins scolaires de l'année scolaire en cours
- La Charte d'engagement signée par l'élève et sa famille
- Une lettre de motivation de la joueuse/du joueur

Vous recevrez la réponse de l'établissement par courriel avant fin avril 2024.



Cité Scolaire
Hélène Boucher



académie
de Nancy-Metz

ACTE DE CANDIDATURE (fiche n°1)

A retourner par mail à : karine.chaboisseau@ac-nancy-metz.fr

FILLES : Avant le lundi 8 avril 2024
GARCONS : avant le lundi 18 mars 2024

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Adresse :

Date de naissance :

Etablissement et classe fréquentés actuellement :

Classe demandée à la rentrée de septembre 2024 :

Souhaite intégrer la section sportive Handball à la rentrée de septembre 2024 et à ce titre demande à participer aux tests physiques d'évaluation.

Signature de l'élève :

Autorisation parentale

Je soussigné(e) Madame, Monsieur,,
autorise mon fils à participer aux tests de
sélection pour l'entrée en section sportive au Lycée Hélène Boucher de Thionville à la rentrée de
septembre 2024.

Signature du responsable légal



FICHE RENSEIGNEMENTS (fiche n°2)

❖ IDENTITE DE L'ÉLÈVE

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Adresse :

Qualité souhaitée : externe demi-pensionnaire interne



(portable) :

Mail :

❖ SCOLARITE

Classe redoublée :

Etablissement scolaire fréquenté à la rentrée de septembre 2023 :

Moyenne en EPS (année scolaire 2023/2024) :

Licencié U.N.S.S. : oui non en quelles classes :

Autres activités sportives (en dehors du handball) pratiquées en UNSS :

❖ RESPONSABLES LEGAUX

MERE OU TUTRICE

NOM-Prénom :

Adresse :



(domicile) :



(portable) :

Mail :

PERE OU TUTEUR

NOM-Prénom :

Adresse (si différente de la précédente):



(si différent du précédent) :



(portable) :

Mail :

❖ **DONNEES PERSONNELLES**

NOM et Prénom :

Club actuel : Entraîneur :

Poste préférentiel :

Droitier Gaucher

❖ **CURSUS SPORTIF**

Saison sportive	Pratique Jours d'entraînements et durée	Poste ou place occupée dans l'équipe	Sélections (départementale, régionale...)	Palmarès ou titres obtenus y compris UNSS
2023/2024				
2022/20223				
2021/2022				

❖ **ACCIDENTS/BLESSURES**

Blessures	date	Siège de la blessure et gravité	Temps d'indisponibilité

Renseignements particuliers à signaler concernant la santé de l'élève (ex : allergies, problème de santé particuliers ...) :

.....



CHARTRE D'ENGAGEMENT

La section sportive handball du lycée Hélène Boucher offre à des élèves motivés un complément de pratique sportive approfondie tout en leur permettant de suivre une scolarité normale. En conséquence de quoi,

L'établissement s'engage :

- À placer les élèves dans les meilleures conditions tant au niveau scolaire qu'au niveau de la pratique sportive : emploi du temps, conditions de pratique, suivi scolaire
- À communiquer de façon régulière avec les parents
- Le référent section s'engage à assurer le suivi scolaire et pédagogique des élèves.

N.B : le conseil de classe pourra suspendre les séquences d'entraînement de l'élève si les résultats scolaires se révélaient insuffisants.

Les parents s'engagent :

- A suivre régulièrement le travail scolaire,
- A communiquer à l'établissement ET au référent responsable de la section toute information de nature à modifier l'engagement de l'élève dans la section.

L'ELEVE : NOM :

PRENOM :

S'engage :

- **À suivre la section sportive pour l'ensemble des années scolaires de présence dans l'établissement**
- **À avoir un comportement respectueux et responsable au sein de l'établissement, à l'égard de tous les membres de la communauté éducative,**
- À respecter les règles de fonctionnement de la section sportive (présence régulière aux entraînements et respect des horaires)
- À fournir un travail scolaire régulier et sérieux
- À s'investir avec motivation et dynamisme dans la pratique sportive, aussi bien dans les entraînements hebdomadaires que dans les compétitions UNSS
- À avoir une hygiène de vie compatible avec la pratique intensive du sport (s'alimenter normalement, profiter des moments de repos pour récupérer, ne pas fumer, ne pas consommer de substances illicites...)
- À signaler au professeur responsable de la section tout problème d'ordre scolaire, physique ou relationnel qui pourrait avoir des conséquences sur les résultats scolaires et sportifs.

Fait à

le

Signature des parents

Signature de l'élève